

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 246 Subventions (239.000 euros) convention et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'accès de tous aux œuvres d'art, et ce dès le plus jeune âge, est un objectif majeur de la politique culturelle et éducative de la Ville de Paris. Permettre la participation de tous les enfants, et en particulier ceux les plus éloignés des pratiques culturelles, à des programmes d'éducation artistique et culturelle de qualité, favoriser les liens avec des équipements de proximité, permettre à chaque enfant de découvrir et de s'initier à des pratiques artistiques constituent des priorités et un engagement au quotidien pour la municipalité.

L'Art pour Grandir a permis depuis 12 ans de créer des relations nouvelles entre les services culturels et les équipes pédagogiques et d'animation, de proposer aux enfants des pratiques artistiques et, en fin d'année, traditionnellement, de réunir enfants et familles autour d'une restitution. L'Art pour Grandir implique 150 établissements culturels ou associations, 620 écoles parisiennes, 102 collèges et 304 centres de loisirs. Pour cette 13^{ème} édition, six structures culturelles reconduisent leur programme sous forme de parcours dont l'évaluation a été positive et deux nouveaux projets sont proposés.

L'association **Théâtre de la Ville** poursuit son action de sensibilisation au spectacle vivant avec le Parcours enfance et jeunesse qui s'appuiera sur 8 spectacles avec trois théâtres associés (Monfort, CENTQUATRE et Plateaux Sauvages). En 2020-2021, plus de 2000 enfants d'écoles et de centres de loisirs auraient dû en bénéficier mais le contexte sanitaire a perturbé la venue des enfants au théâtre. L'équipe du Théâtre et les équipes artistiques se sont adaptées pour proposer de nouveaux projets afin de ne pas interrompre les liens avec les artistes et les œuvres : consultations poétiques musicales et dansées par téléphone et dans les établissements scolaires et centres de loisirs, programmation gratuite d'un été particulier et solidaire, ateliers et stages pour les centres de loisirs, formes légères et captations pour les scolaires. En 2021-2022, Le Théâtre de la Ville proposera aux établissements scolaires une formation destinée aux enseignants, des ateliers en amont et en aval des spectacles, ainsi qu'un accès privilégié aux répétitions et aux coulisses du théâtre lors de visites scolaires. Le parcours se décline également avec le projet Passerelle entre un collège et ses écoles de secteur, des ateliers d'écriture à l'occasion du 1er juin des écritures théâtrales jeunesse, des ateliers de lecture à

haute voix, et dans le cadre de l'édition 2021 de Chantiers d'Europe, des spectacles européens à destination de 4 classes seront présentés. Deux projets adaptés aux enfants en situation de handicap sont également poursuivis : l'un portant sur la découverte du théâtre à destination d'enfants autistes, qui concernera quatre nouvelles structures parisiennes, et l'autre à destination d'enfants sourds et malentendants, qui concernera deux établissements scolaires parisiens avec le développement d'un partenariat avec l'International Visual Theatre. Une subvention de 35.000 euros est proposée.

Par ailleurs le Théâtre de la Ville poursuit un projet dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) où les élèves de 15 écoles parisiennes assistent à des représentations dans leur école ou dans un théâtre partenaire de proximité, en complément de 2 ateliers hebdomadaires de pratique théâtrale. Ce projet permettra, comme cette année, à plus de 3000 enfants d'assister à des représentations théâtrales. Ce parcours de 2 à 3 spectacles dans l'année proposé à tout un groupe scolaire (et pas seulement aux enfants participant le mardi et le vendredi aux ateliers de pratique) permet de fédérer les enfants autour de la découverte du spectacle vivant. Une subvention de 150.000 euros est proposée pour la proposition de ces parcours représentant environ 130 représentations tout au long de l'année scolaire.

L'Association de la Maison Ouverte, qui gère le **Théâtre Dunois**, propose des ateliers, spectacles et visites tout au long de l'année avec six établissements parisiens (de la maternelle au lycée). Pour sa dernière année, le projet « Engagement : ma place dans la société » sera mené avec les lycées Villon (14^e), Jacquard (19^e) et le CFA de l'école Du Breuil (12^e). Trois classes de primaire et de collège travailleront avec la Cie la Balbutie autour de *Pleine Lune*, Advaita L cie autour de *Carnet de corps* et Théâtre du Menteur autour de *Reptile*. Avec le programme « Avignon les enfants à l'honneur », l'équipe du théâtre emmène également une dizaine de jeunes du 13^{ème} arrondissement (quartier politique de la ville) au Festival d'Avignon 2021. En amont du Festival, l'équipe du Théâtre accompagne et implique les enfants lors d'un parcours de spectacles, médiations artistiques et stage de pratique. En 2020 en raison de l'annulation du Festival, l'action avait été transformée en stages de pratique théâtrale. Une subvention de 6.000 euros est proposée.

L'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale propose un nouveau projet né du contexte sanitaire et organise le défi « Libérons Molière » ouvert à tous dès 6 ans autour du thème « La médecine comme théâtre, le théâtre comme médecine ». Plusieurs lieux parisiens sont partenaires de l'opération : le Théâtre de la Ville, l'EPPGHV, le Mouffetard, le Monfort, le Dunois, ou encore le Théâtre de l'Odéon, la Comédie-Française et la Colline. Plusieurs établissements scolaires parisiens travaillent à leur participation au défi, comme la cité scolaire Monnet (13^e), le collège Clémenceau (18^e), le collège Vian (17^e), ou encore l'hôpital de jour Gombault d'Arnaud (17^e). Une subvention de 2.000 euros est proposée.

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) qui rassemble les établissements publics du parc de la Villette, intervient dans l'accompagnement social, l'insertion professionnelle, la formation et l'ingénierie sociale, en priorité dans le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis. Le programme « Parcourir la Villette » propose à des jeunes de tout âge, notamment des quartiers de la

politique de la ville limitrophes, des parcours inter- établissements sur mesure avec 14 lieux culturels du site et 6 autres lieux culturels parisiens (Forum des images, Cent-Quatre, Gaîté lyrique, Maison de la Radio, Théâtre de la Ville, Chaillot). Cette année, 37 parcours ont été menés pour 520 bénéficiaires avec une trentaine de structures socioéducatives parisiennes partenaires. Depuis l'automne 2020, l'APSV s'inscrit dans la dynamique de l'Olympiade culturelle avec le projet « Ça match au Zénith » et la participation au dispositif Paris Sport Vacances + Culture. En 2021, l'APSV a pour objectif de proposer 50 parcours et de développer des complémentarités culturelles et éducatives (médias, discriminations, métiers). Une subvention de 20.000 euros est proposée.

Le **Théâtre Paris-Villette** poursuit le projet « Passerelles » de développement de la pratique autonome du spectateur avec ses partenaires le Mouffetard, le Théâtre Dunois, la Gaîté Lyrique, l'échangeur de Bagnolet et la ville de Pantin. En 2020, le contexte sanitaire a engendré l'annulation d'une partie des spectacles et sorties culturelles programmés, toutefois 176 élèves de 5 collèges et lycées parisiens (Budé, Pailleron, Mozart et D'Alembert dans le 19^e et Sand dans le 13^e) ainsi que des jeunes de l'Espace Paris Jeunes « Le 27 » (17^e) ont profité de captations de spectacles et d'échanges avec les équipes artistiques, assisté à des représentations *in situ*, et participé à des ateliers et commandos poétiques. En 2021, le TPV souhaite élargir son rayonnement avec des partenariats avec le Hall de la chanson et le conservatoire du 19^e, et l'expérimentation de « petites Passerelles » avec des maternelles et primaires de Pantin. Une subvention de 15.000 euros est proposée.

L'association du **Théâtre de la Marionnette à Paris** propose des projets de sensibilisation aux arts de la marionnette par la pratique artistique grâce à des valises d'artistes ainsi qu'à des ateliers sur temps scolaire en lien avec la programmation du théâtre. L'atelier « Nos origines animées » autour du spectacle *La Vie animée de Nina W.* prévu en 2020 à l'école Rollin (5^e) a été remplacé, en raison du contexte sanitaire, par la diffusion d'une petite forme de ce spectacle dans 3 établissements parisiens. En 2021-2022, le Théâtre proposera des ateliers autour du spectacle *2h32, histoire d'une marathonnienne* au collège Vian (17^e) et autour du spectacle *Le Roi des nuages* aux collèges Alviset (5^e) et Bergson (19^e), deux classes du collège Rodin (13^e) bénéficieront également d'un projet reporté en raison du contexte sanitaire. Le dispositif « valises d'artistes » concernera 2 classes d'écoles élémentaires et collèges. Une subvention de 5.000 euros est proposée.

L'Orchestre des Concerts Lamoureux poursuit le projet « Ailleurs » autour des musiques d'inspiration populaire dont le concert de restitution final devait avoir lieu en mars 2020. Lors d'un concert organisé le 27 juin 2021 à Ground Control, en clôture d'une semaine d'événements dédiée aux migrations, l'Orchestre a associé une classe de CM2 de l'école de la Porte Brancion (15^e), des élèves du dispositif « Orchestre à l'Ecole » et des jeunes adolescents migrants exilés accompagnés par l'association « Droit à l'Ecole » autour des œuvres du compositeur Etienne Perruchon. Le concert fut précédé d'ateliers musicaux (présentation des instruments), rencontres avec les artistes et répétitions avec l'Orchestre. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

L'association **Le Regard du Cygne** propose de déployer un projet développé depuis 4 ans par un réseau d'acteurs à destination de tous les élèves du réseau

éducatif prioritaire du quartier Belleville-Amandiers, leur permettant de suivre une pratique de la danse et de développer une culture chorégraphique. Depuis 2019, le Regard du Cygne oriente son projet vers le très jeune public, avec notamment des « Family Day ». En 2020 l'association a notamment construit un nouveau partenariat avec l'école Cendriers. En 2021 le Regard du Cygne souhaite développer le projet dans de nouvelles écoles et classes de maternelle et élémentaires du réseau Doisneau passant ainsi de 100 à 168 heures d'ateliers de pratique artistique réparties entre 17 classes avec au moins une sortie organisée pour chaque classe concernée, une création in situ ainsi que de la médiation. Une subvention de 3.000 euros est proposée.

Afin de soutenir ces huit structures pour la réalisation de leurs projets, je vous propose donc de leur attribuer des subventions distinctes d'un montant total de 239.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer la convention et les avenants joints au projet.

La Maire de Paris